**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
Pour diffusion immédiate

## ANNONCE DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION DE LA VILLE DE SAINT-COLOMBAN

SAINT-COLOMBAN (Québec), le 1er octobre 2021. — À la suite de la fin de production de déclaration de candidature dans le cadre de l'élection municipale 2021, le président d'élection annonce que les candidats suivants sont élus sans opposition :

- M. Xavier-Antoine Lalande - Maire
- M. Étienne Urbain – district 1
- Mme Christiane Wilson – district 2
- Mme Danielle Deraîche – district 3
- Mme Sandra Mercier – district 4
- Mme Valérie Gravel – district 5
- Mme Ayla Scriven – district 6
- Mme Jessica Raby-Beaulieu – district 7
- Mme Isabel Lapointe – district 8

Tous sous la bannière du parti politique *Ensemble Saint-Colomban*.

En vertu de l'article 168 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,* le président d'élection a procédé à la proclamation de ces candidats élus. Ces élus seront assermentés le 5 octobre prochain et formeront ainsi le nouveau conseil municipal 2021-2025 de la Ville de Saint-Colomban.

« Je souhaite féliciter les nouveaux élus et je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé à la planification et à l'organisation des élections municipales 2021 », a déclaré Guillaume Laurin-Taillefer, président d'élection.

**À propos**
Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 17 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost.

– 30 –

Pour plus d’informations :
Karine St-Pierre Desjardins
Ville de Saint-Colomban
Tél. : 450 436-1453, poste 6403
kstpierre@st-colomban.qc.ca
st-colomban.qc.ca